COMMUNE DE SAINTE COLOMBE EN BRUILHOIS

SEANCE du 12 avril 2016

L'an deux mille seize le douze avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Sainte Colombe en Bruilhois dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Maison Commune, sous la présidence de Madame Isabelle Scotton, deuxième adjointe au maire, en application de la délégation qui lui a été faite le 12 avril 2014 en matière de suppléance du maire en cas d'absence de celui – ci dans les réunions du conseil municipal.

Nombre de conseillers : 19 // En exercice : 19// Présents : 12
Date de convocation du Conseil municipal : 5 avril 2016

Présents :
COLIN Jean-Marc
SCOTTON Isabelle
RUBIN Laurent
FORNARO Patrick
PORTELLA Philippe
PIACENTINI Christophe
CHARPY-PUGET Pascal
COMBRES Maryse
DALENS Claude
NONETTE Karine
THERASSE Olivier
AUDUREAU Elodie

Absents excusés : LAFFORT Alexa, DUFFOUR Hubert, DUMAS Véronique, RESSUGE Philippe, BASTIANI Cristelle et FILLON CAMGRAND Jean-François

Absente : LAFFARGUE Sandrine

Secrétaire de séance : COLIN Jean-Marc

Le procès-verbal de la séance précédente a appelé une observation de la part de M. Pascal CHARPY PUGET qui demande que soit ajoutée au procès-verbal de la séance du 29 mars 2016, la question suivante qu'il avait posée : « Je demande pourquoi payer un emprunt qui nous coûte vingt mille euros d'intérêt par an, alors que le budget présente un excédent de 267 155 € ? ». M. CHARPY PUGET souhaite une réponse à sa question. Elle lui sera donnée lors de la réunion du prochain conseil municipal.

Ordre du jour :

- **URBANISME** : débat sur les orientations générales du PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (P.A.D.D.) dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- **FINANCES** : demande de subvention à la DRAC en vue des travaux de restauration de la toiture de l'église Notre Dame du Bourg
- **Compte rendus des réunions de commissions communales**
- **Compte rendus des réunions intercommunales**
- **Questions diverses**

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES ORIENTATIONS GENERALES DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (P.A.D.D.)

Madame Scotton rappelle le contexte de la proposition de débat sur le P.A.D.D.

L'Agglomération d'Agen s'est dotée le 11 juillet 2013 de son premier PLUI sur ses 12 communes historiques,
En suivant et pour être cohérent avec son extension territoriale, l'AA a lancé le 26 septembre 2013 la révision générale de son PLUi sur ses 29 communes membres.
Son périmètre a été élargi à 31 communes suite à l'intégration de St Pierre de Clairac et de Castelculier au 1er janvier 2016.
L'Agglomération d'Agen par délibération en date du 14 janvier 2016, a prescrit la procédure de révision générale du PLUi sur 31 communes.

Phase de DIAGNOSTIC
La révision du PLU intercommunal a démarré par la phase de DIAGNOSTIC.
De Mars 2014 à Novembre 2014 il y a eu un travail sur le DIAGNOSTIC, qui a été présenté le 28 octobre 2014 en comité de Concertation

Phase - PADD
Pour la construction de ce PADD,
Il y a eu 5 ateliers d'échanges effectués :
1er avril 2015: Ateliers d'échanges sur les Trames Vertes et Bleues
1er avril 2015 : Ateliers d'échanges sur sites d'enjeux paysages et patrimoines
7 avril 2015 : Ateliers d'échanges habitats et formes urbaines
14 avril 2015 : Atelier d'échanges "Projet économique et équipements structurants" :
21 avril 2015 : Ateliers d'échanges fonctions agricoles et climat
Il y a eu aussi la mise en place de 9 groupes projet thématiques

Le 27 novembre 2015 le PADD a été présenté en Comité de Concertation
Le 17 mars 2016 il a été débattu en en Conseil d'Agglomération.
Il doit à présent être débattu par tous les conseils municipaux de l'Agglomération Agenaise.

Pour rappel également,
L'Agglomération d'Agen a mis en place une concertation du public qui a débuté en octobre 2013 et qui se poursuivra jusqu'à l'arrêt des études du PLUi. **Les modalités de concertation ont été fixées par la délibération du 26/09/2013 et réaffirmée par celle du 14/01/2016.**
Elles prévoient notamment l'organisation de plusieurs réunions publiques sectorielles. Sainte Colombe fait partie du secteur Ouest pour lequel une réunion publique est prévue le 26 avril 2016, 18h30, salle Arlabosse à Roquefort.
De plus pour être au plus près des interrogations de la population, la mairie a prévu une réunion publique réservée aux Saint Colombins. Elle aura lieu le 20 mai 2016 à 18h30 à la salle polyvalente.

La mairie a pris les nécessaires mesures d'une large publicité pour relayer toutes les informations auprès de la population : par le biais du bulletin municipal distribué le 23 avril, sur le site internet de Ste Colombe, par le biais d'affichage aux lieux habituels règlementaires (en mairie, place du Bruilhois, Place de Goulard, mais on a aussi apposé une vingtaine de pancartes sur l'ensemble du territoire. Cette information sera diffusée dans la presse locale autour du 20 avril).

Madame Scotton propose de procéder à l'examen du P.A.D.D. qui prévoit les grandes orientations générales du PLU intercommunal, déclinées en 6 volets. Il servira de cadre à l'élaboration du zonage sur l'ensemble des communes.
Le document de débat a été adressé à chaque élu en même temps que la convocation à la présente réunion du conseil municipal du 12 avril 2016.
Madame Scotton demande à M. Olivier Therasse, responsable de la commission communale d'urbanisme de présenter le diaporama du document de débat sur le P.A.D.D.
Madame Scotton demande à l'assemblée d'engager les débats, de formuler toutes questions, remarques, observations souhaitées.

Au cours des échanges, il ressort les questionnements, et observations ci – après :

- Pourquoi s'agit-il d'une révision de PLUi et non d'un nouveau PLUi ?

- Où se trouve le rapport de présentation du PLUi à 31 communes dont découle le PADD ? *(ce rapport de présentation est un document préparatoire en cours d'élaboration. Le droit à communication ne s'applique que sur des documents achevés)*

- Logements locatifs sociaux : combien de logement sociaux sont prévus sur Sainte Colombe ? *(47, chiffre provisoire)*

- Est – ce que le PIG sera renouvelé ?

- Desserte numérique
  Jean-marc Colin fait le point sur l'avancement du projet fibre sur l'agglomération Agenaise qui va impacter directement nos communes dans les années à venir.
  Rappel = 2 cas de figure.
  1) Territoire agglo version 1er janvier 2011 = 12 communes (Agen, Bajamont, Boé, Bon Encontre, Colayrac, Foulayronnes, Lafox, Layrac, Le Passage, Saint-Hilaire de Lusignan, Saint-Caprais de Lerm, Sauvagnas). Le déploiement est pris en compte par l'opérateur privé Orange avec une échéance à 5 ans. Agen est découpé en 4 avec les premiers clients raccordés fin 2016. Le Passage est également prévu au programme 2016.
  2) Les 19 autres communes de l'agglo.
     Le projet est porté par le syndicat Lot et Garonne Numérique dont nous faisons partie (Région, Département, SDEE 47, EPCI, Eau 47....). L'objectif est de couvrir 100% du département à 12 ans avec 30 000 Foyers minimum à 5 ans.
     Proposition d'intervention du syndicat : Un programme solidaire (45 Euros la prise pour les EPCI) et un programme complémentaire (volontariat) sur la base des coûts réels.
     Sainte-Colombe devrait faire partie du programme solidaire avec Sérignac programmé dans les 3 ans à venir. C'est la proposition qui a été faite au syndicat et qui sera examinée en mai lors de la prochaine commission.
     Le coût estimé pour la couverture des 19 communes restantes varie de 1,6 à 5,6 Millions d'Euros suivant la technologie retenue.

- LGV BORDEAUX TOULOUSE : qu'est-ce qui est prévu pour le passage des animaux, gibier ? Et pour les cheminements doux ? Pour la circulation des engins agricoles ?

- Artificialisation des terres. Dans le PADD, il n'y a aucun objectif chiffré de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers. C'est une donnée obligatoire exigible par le C.D.P.N.A.F. qui renverra pour révision le PADD si elle n'y figure pas.

- Il manque un volet RESEAU D'ENERGIES

- PADD page 30 : il ne s'agit plus de PCET mais de PCAET

- Le Diagnostic est constitué d'une page et de deux cartes ?

- Les projets de Sainte Colombe en Bruilhois en matière de préservation du patrimoine, d'urbanisation, d'aménagement du territoire, de développement économique, d'habitat, de tourisme, et d'environnement, trouvent leur traduction dans les grandes orientations générales contenues dans le P.A.D.D.

FINANCES

EGLISE NOTRE DAME DU BOURG
Demande de subvention à la DRAC en vue des travaux de restauration de la toiture

Suite à la demande de la Commune pour l'obtention d'une subvention en vue d'effectuer des travaux de réparations de la charpente et de la couverture Nord de l'Eglise Notre Dame du Bourg, il a été reçu en Mairie un courrier de la Direction des Affaires Culturelles de la Préfecture de Région Aquitaine – Limousin – Poitou Charentes, concernant l'octroi possible d'une subvention d'Etat de 15 % du montant HT des travaux et des honoraires de l'architecte.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➢ INTEGRE LE PLAN DE FINANCEMENT des travaux de réparation de la charpente et de la couverture Nord de l'Eglise Notre Dame du Bourg comme suit :

Montant subventionnable de l'opération : 21 226 € 72 HT (soit 25 472 € 06 TTC)
Subvention de la part Etat 15 % (DRAC) : 3 184 € 01
Montant à la charge de la commune : 22 288 € TT

➢ DONNE MANDAT à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces liées à cette affaire.

COMPTE RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNALES

➢ **Urbanisme**

P.O.S.

Concernant les révisions allégées des secteurs de Pic et de Faurat, l'enquête publique aura lieu du 25 avril au 30 mai 2016. Le commissaire enquêteur sera présent en mairie pour recueillir les observations du public les lundi 25 avril, vendredi 13 mai et lundi 30 mai de 9h à 12h. La publicité règlementaire a été faite.

➢ **Communication**

Le bulletin sera prêt et devra être distribué le week end du 23 avril (par rapport à l'information contenue dans le bulletin, à propos de la réunion publique sectorielle du 26 avril à Roquefort).

- **Bâtiments communaux**

  Les travaux d'aménagement de l'aire de jeux de l'école maternelle seront exécutés cet été.

  La plate-forme pour les containers d'ordures ménagères de la salle polyvalente est mise en place.

  Les travaux de réfection du court de tennis sont pratiquement achevés. Il reste à passer une couche de résine et de peinture.

- **Manifestations : Marchés gourmands**

  Pour cette saison 2016, les marchés gourmands sont prévus les vendredis soirs, du 15 juillet au 19 août. Madame Isabelle Scotton insiste sur l'implication de tous les conseillers pour ces soirées qui étaient souhaitées par l'ensemble du conseil municipal. Il est essentiel que le plus grand nombre de conseillers soient présents pour le lancement de la saison ainsi que les semaines suivantes.

COMPTE RENDUS DES REUNIONS INTERCOMMUNALES : néant

QUESTIONS DIVERSES

M. Pascal CHARPY PUGET regrette et déplore de ne pas avoir été invité à la réunion tenue entre l'Agglomération d'Agen, le bureau d'étude Créham et le représentant de la mairie le 23 mars dernier. Mme Karine Nonette Magnien appuie cette déclaration.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt deux heures trente.